

Les Landes de Gascogne : de la forêt cultivée au patrimoine naturel ?

Christine Bouisset¹ & Aude Pottier²

Forêt anthropique s'il en est, les Landes de Gascogne sont aujourd'hui devenues pour beaucoup un « patrimoine naturel ». Elles constituent de ce fait un territoire exemplaire pour traiter de la valorisation patrimoniale de certaines forêts dites « de production ». Pensées et conçues pour produire, les Landes de Gascogne sont devenues le théâtre, depuis la seconde moitié du 19^{ème} siècle, d'un ensemble d'affrontements qui se caractérisent, entre autre aujourd'hui, par des représentations et des appréhensions différenciées : au regard économique s'ajoutent des aspects écologiques et culturels. Ainsi, la forêt landaise s'inscrit de plus en plus dans des problématiques patrimoniales : elle apparaît désormais comprise comme un espace, un paysage de qualité à protéger pour des raisons tout à la fois écologiques, esthétiques, voire à « conserver » pour des raisons de loisirs ou encore des motifs identitaires.

Pour valider ces hypothèses, nous nous appuyons l'analyse de documents iconographiques et sur un travail d'enquête auprès de différents types d'acteurs institutionnels qui permettent la confrontation des arguments et des regards entre monde de la sylviculture, milieu associatif surtout voué à la défense du cadre de vie et monde du tourisme qui promeut certaines valeurs attachées à la forêt. Cela nous permettra de décrypter les arguments qui font du paysage forestier des Landes de Gascogne un objet entrant dans un processus de patrimonialisation et, d'autre part, de cerner les interactions de ce processus avec l'activité sylvicole. De fait, la question patrimoniale nous paraît constituer un aspect essentiel dans l'analyse des pratiques de la forêt landaise lorsqu'elle se couple aux questions de l'évolution paysagère et sociale des espaces ruraux et forestiers littoraux.

Une forêt peu connue pour son intérêt patrimonial

Considéré longtemps comme un pays déshérité, le plateau landais a connu une extension formidable de ses superficies boisées dans la deuxième moitié du XIX^e siècle : la loi du 19 juin 1857, relative à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne, stipule que les communes qui n'ont pas les ressources financières nécessaires à la mise en culture des communaux, doivent vendre ou affermer ces terrains, après avoir réalisé leur assainissement. Cette législation entraîne une vente massive de terrains jusqu'alors presque exclusivement en état de landes à parcours au profit notamment des bourgeoisies landaises et girondines qui s'y taillent d'importants domaines aussitôt plantés en pins maritimes destinés à la production de résine avant la coupe finale.

Au total en un demi siècle, le massif landais passe de 130 000 à 843 000 hectares, dont 780 000 en pins maritimes (Thiveaud (dir.), 1992). Aujourd'hui il s'étend sur près d'un million d'hectares dont 889 000 hectares de forêt de production. Il génère une importante filière bois puisqu'on estime que la forêt aquitaine est à l'origine d'environ 34 000 emplois directs.

Cette forêt se caractérise par des paysages façonnés par l'exploitation sylvicole du pin maritime (90% de la superficie) sous forme de futaie régulière : le massif apparaît ainsi au premier regard comme une succession de parcelles d'âge homogène, monospécifiques et seulement interrompues par les coupes rases et les champs de maïs qui rythment le paysage et ouvrent des perspectives.

L'oeil extérieur — notamment celui de l'automobiliste le long de l'interminable A 63 entre Bordeaux et le littoral basque — la perçoit souvent comme une pinède aussi immense que monotone. Le qualificatif méprisant de "champs de pins" est d'ailleurs parfois employé pour stigmatiser à la fois l'artificialité, l'uniformité et l'intensivité de la sylviculture dans une forêt qui ne correspond donc pas, loin s'en faut, aux canons traditionnels de la "belle" forêt, voire même à ceux de la forêt tout

¹ Maître de conférences en géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Laboratoire SET-UMR 5603 CNRS, Bat . IRSAM, Domaine universitaire, 64000 Pau.

² Doctorante en géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Laboratoire SET-UMR 5603 CNRS, Bat . IRSAM, Domaine universitaire, 64000 Pau.

court (Arnould, 1991). Même le forestier exerce d'ailleurs parfois un regard extrêmement critique : "les Landes, c'est mortel ! C'est monotone, tout droit !" (Boutefeu, 2007).

La forêt landaise est ainsi souvent présentée au contraire comme l'archétype de la forêt utilitaire (Arnould, 1991), c'est à dire une "forêt [qui] ne présente pas d'aspects « remarquables » particuliers" (Boutefeu, 2007) qui "offre peu d'intérêts aux yeux des visiteurs. Elle ne fait l'objet d'aucune réglementation spécifique et les pratiques sociales sont rares." (Ibid.).

Cette dernière affirmation est battue en brèche lorsqu'on examine d'un peu plus près le massif. D'un point de vue des pratiques sociales tout d'abord, il est au contraire bien connu que la forêt joue un rôle essentiel dans les sociétés rurales : source de revenu, lieu de cueillette, hôte de la très populaire chasse aux oiseaux migrateurs, etc. Plus récemment l'urbanisation de la région et le développement du tourisme ont contribué à développer fortement la fréquentation récréative du massif, notamment dans sa partie littorale. Au plan paysager comme en terme de biodiversité, l'absence d'intérêt du massif est également discutable.

Cette forêt *a priori* peu intéressante fait en réalité l'objet de nombreuses mesures de protection au titre des espaces naturels remarquables. Ces dispositifs, qui vont des sites inscrits à Natura 2000 en passant par les réserves naturelles, concernent au final une proportion non négligeable du massif. C'est notamment le cas du parc naturel régional des Landes de Gascogne créé en 1970 qui, avec un peu plus de 315 000 hectares répartis sur 41 communes, couvre une bonne part du plateau landais, au cœur de la forêt de production.

L'examen de la répartition géographique des espaces protégés permet de constater l'imbrication et la fréquente superposition des aires protégées. Ces superpositions comme la présence des dispositifs de protection les plus stricts concernent tout particulièrement certaines zones : des zones humides, des étangs et les bords de cours d'eau comme la vallée de la Leyre, ou encore des secteurs particuliers comme le Marensin qui se caractérise par d'importants peuplements de chênes-liège. Est également souligné l'ensemble du littoral où la forêt, généralement publique, joue un important rôle de fixation des dunes et fait l'objet de fortes pressions urbaines et touristiques. La dualité entre forêt dunaire de protection et forêt de production est connue des spécialistes mais la ressemblance de leur physionomie est aussi source de confusions dans la mesure où la première sert de vitrine, parfois « de masque ou d'alibi aux excès » de la deuxième (Arnould, Marty, Simon, 2002).

Les espaces de la protection officielle mettent ainsi en exergue une diversité forestière, à la fois biologique et paysagère, bien éloignée des stéréotypes de la pinède monotone de pin maritime mais qui est peu perceptible à petite échelle, voire qui n'est pas toujours évidente à saisir pour le regard profane. D'ailleurs, bien souvent la forêt de pin maritime se trouve incluse dans ces périmètres protégés moins pour sa valeur écologique ou paysagère intrinsèque que pour son rôle de protection (forêt dunaire), sa fonction de coupure d'urbanisation ou encore du fait de sa proximité avec des éléments jugés remarquables comme les étangs et les zones humides par exemple.

Sa valeur patrimoniale est néanmoins mise en avant : le Parc régional se présente en effet comme un « territoire cohérent composé de sites et d'espaces d'intérêt patrimonial majeur qui caractérisent les richesses naturelles et culturelles des Landes de Gascogne »³ qui repose sur quatre éléments remarquables majeurs que sont la vallée de la Leyre, la pinède, l'airial⁴ et les lagunes. La forêt, bien que cultivée, figure donc parmi les attraits essentiels du Parc : « Le patrimoine naturel du Parc est constitué du Massif Forestier, ainsi que de l'ensemble des sites d'intérêt plus spécifiquement écologiques et paysagers ». On le voit, le caractère anthropique de cette forêt n'empêche manifestement pas son classement dans la catégorie « naturelle » du patrimoine.

³ Site internet du PNR des Landes de Gascogne, rubrique « Présentation » : <http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/1-16533-Presentation.php>

⁴ Clairière parsemée de quelques chênes qui abrite la ferme traditionnelle et ses dépendances.

Un discours de promotion des paysages « naturels »

La communication officielle du Parc naturel des Landes de Gascogne permet d'ailleurs de constater l'existence d'un discours qui promeut la forêt landaise comme espace de nature. On le retrouve, encore amplifié, dans des messages publicitaires à vocation touristique qui gomment l'artificialité du massif pour vanter les grands espaces landais et misent sur la forêt comme archétype de la nature. La politique de communication des structures locales de promotion touristique est un exemple tout à fait éclairant de cette évolution. Une analyse des brochures publicitaires ainsi que des thèmes d'exposition au sein des offices de tourisme permet de constater que le récit et la mise en scène de l'histoire de la forêt landaise, avec ses figures et ses icônes (de l'échassier au résinier) cohabitent en permanence avec un discours sur les multiples vertus naturelles de l'espace forestier. A l'évidence, l'un n'exclut pas l'autre. Ainsi, le Comité Départemental du Tourisme des Landes n'a-t-il hésité à affirmer dans ses campagnes de promotion : « Les Landes, c'est tout naturel ! ». Nous sommes ici au cœur de toute l'ambiguïté de l'image de ce massif. Le phénomène est à mettre en lien direct avec l'image de marque de la forêt. S'appuyant sur une enquête d'opinion sur les représentations de l'environnement, N. Eizner établissait ainsi un constat : la nature, c'est d'abord la forêt (Eizner, 1995). Parler de forêt engendre toutes sortes d'associations : l'arbre, le vert, la nature, le calme, le ressourcement, la liberté, etc. La forêt en tant que prototype de la nature s'oppose ainsi aux lieux où l'action anthropique est davantage visible. Les Landes, bien que visuellement marquées par le travail de l'homme, témoignent de la force du phénomène : qu'importe que cela soit artificiel du moment qu'il s'agit d'une forêt. C'est en cela semble-t-il que cette forêt peut être à la fois artificielle et pensée comme un patrimoine naturel.

De ce point de vue là, un des atouts mis en avant par le discours publicitaire est celui de l'immensité de la forêt landaise synonyme à la fois de dépaysement et d'aventure : ainsi le Courant d'Huchet est-il promu comme « l'Amazonie landaise » pour son caractère à la fois sauvage et la luxuriance de sa forêt galerie. De son côté le département landais a adopté en 2009 le symbole « XL » pour désigner « les vacances toujours plus grandes » qu'il peut offrir aux visiteurs. Ce logo, avec le X en bleu pour représenter l'océan, et le L en vert pour la forêt, constitue une déclinaison supplémentaire d'un discours promotionnel déjà ancien qui met en avant non pas la forêt pour elle-même mais en association avec l'océan et la plage. Le triptyque océan, forêt et étangs a d'ailleurs été le fer de lance du développement du tourisme balnéaire sur la côte Aquitaine, donnant ainsi sa réputation à la Côte d'Argent dès le début du XXème siècle (Yelles, 1997). A l'évidence, il est toujours vendeur de sorte qu'on le retrouve très souvent dans les photographies et images des supports de promotion touristique aussi bien des opérateurs publics (département, communes), que de certaines entreprises touristiques privées (centres de vacances, campings, etc.) : le triptyque apparaît alors soit par la juxtaposition d'images représentant chacun des trois éléments, soit sous la forme de vues aériennes qui embrassent l'eau, les plages et la forêt, mettant l'accent sur l'immensité et le caractère sauvage des lieux.

Des valeurs intégrées par les acteurs locaux

On est donc en présence d'un discours publicitaire qui gomme l'artificialité du massif et mise sur la forêt comme archétype de la nature. Pour autant, la diffusion de cette image « naturelle » n'est pas le simple produit du discours profane de la promotion touristique : elle trouve un écho dans un discours institutionnel et professionnel lui aussi résolument naturaliste. L'analyse des panneaux d'information sur la forêt à destination du public montre par exemple que la communication institutionnelle sur la forêt joue également sur le registre naturaliste. Ainsi la commune de Lège Cap Ferret sur le bassin d'Arcachon affiche-t-elle en lisière de forêt « Protégeons la nature », tandis qu'un panneau du syndicat de défense des forêts contre l'incendie (DFCI) annonce par exemple en majuscules : « Nature fragile ». Ailleurs, le promeneur est accueilli en forêt littorale par l'annonce suivante « Promeneur, vous pénétrez dans le massif forestier Landais. Cet écosystème doit être protégé ». Ces quelques exemples illustrent la diffusion d'un message qui gomme résolument le caractère artificiel du massif en mettant notamment l'accent sur le fait que la forêt constitue un habitat d'espèces et un réservoir de biodiversité. Ce phénomène peut être considéré comme le

révélateur d'un processus de patrimonialisation du massif fondé sur les valeurs naturelles attribuées à la forêt dans son ensemble.

On en retrouve l'écho à travers la montée en puissance d'associations de riverains et de protection de l'environnement, observable le long du littoral aquitain et en périphérie des agglomérations. Alors que les dispositifs officiels de protection tendent à distinguer des espaces remarquables, les associations expriment une exigence de protection qui inclut aussi la défense d'un cadre de vie, d'un patrimoine ordinaire que devient la forêt de production dans les zones de contact avec l'urbanisation. Les membres de ces associations juxtaposent deux types de profils : des néo-ruraux et résidents secondaires mais également des personnes anciennement implantées qui sont majoritairement les meneurs. Pour les premiers, on retrouve le schéma maintenant classique de la méconnaissance de la réalité foncière et des mécanismes de gestion de la forêt par les nouveaux arrivants : l'achat d'un logement se couple à l'achat d'un paysage particulier. La forêt, qu'elle soit domaniale ou privée, fait partie intégrante de ce paysage et aide à en constituer la forte valeur. La gestion forestière, et notamment les coupes rases, sont perçues comme des perturbations de ce paysage quotidien et sont alors vécues comme autant d'attaques contre l'intégrité d'un cadre de vie légitimement acquis lors de l'achat du logement. La forêt étant perçue souvent par le grand public comme le lieu de l'immuable, de la permanence (Dereix, 1997), la vision de sa « disparition » n'en est que plus choquante.

Mais il serait faux de penser que ces associations ne sont constituées que de nouveaux arrivants, déconnectés de la réalité du territoire, ou de touristes qui, venant passer un mois par an dans leur résidence secondaire, souhaitent retrouver intact leur lieu de villégiature. Ces associations sont également constituées de personnes originellement implantées, connaissant parfaitement les mécanismes de gestion de la forêt de production. Ces deux groupes se rejoignent dans la lutte contre différentes « atteintes » portées à l'espace forestier. Leurs adversaires sont clairement identifiés. Les premiers d'entre eux sont les bétonneurs : les projets d'urbanisation et de lotissements prenant place sur la forêt font fréquemment l'objet de recours et de procès. Dans certaines zones du massif (littoral, bassin d'Arcachon notamment), ces associations se livrent également à de virulentes confrontations avec les sylviculteurs. La contestation porte bien souvent sur la coupe rase, pratique à fort impact paysager. Cela oblige les sylviculteurs (c'est particulièrement vrai pour l'ONF, gestionnaire des forêts littorales) à développer des supports de communication pédagogiques pour expliquer les principes sylvicoles au grand public, voire à adapter leurs pratiques pour limiter les impacts paysagers aux abords des zones habitées.

Mais ces évolutions ne sont pas toujours préjudiciables à la sylviculture : si les mouvements associatifs contestent certaines pratiques sylvicoles, les deux catégories d'acteurs se retrouvent dans la défense de l'espace forestier face aux autres modes d'occupation du sol. Mieux encore, l'engouement du public pour l'environnement et les valeurs positives attribuées à la nature permet aussi de légitimer la sylviculture. Ainsi les Affiches de DFCI portent-elles la mention : « Les sylviculteurs aménagent la forêt des Landes pour mieux la préserver ». Ce discours, qui légitime une sylviculture présentée comme créatrice et protectrice des paysages, est encore amplifié depuis la tempête Klaus qui a frappé le massif en janvier 2009. Face à l'ampleur des dégâts, les revendications du monde sylvicole ne se contentent pas de rappeler l'importance économique de la filière bois. Elles insistent également sur la dimension paysagère et les services environnementaux rendus par la forêt et par voie de conséquence par les sylviculteurs, allant jusqu'à affirmer en slogans et banderoles déployées à l'occasion de manifestations et affichées le long des routes : « Sans les sylviculteurs pas de forêt ».

Conclusion

Contrairement aux idées reçues, la forêt landaise n'est donc pas un massif sans enjeux paysagers et patrimoniaux. Depuis quelques dizaines d'années le massif fait l'objet de multiples pressions foncières : selon les données de Corine Land Cover il perd plus d'un millier d'hectares par an. On constate sans surprise que la pression urbaine est particulièrement forte sur le littoral et aux franges des agglomérations bordelaise et bayonnaise. Mais l'intérieur du massif n'est lui non plus pas

épargné puisqu'il est confronté à une forte demande de terres agricoles et à la multiplication de projets d'infrastructures.

L'existence de ces pressions, la volonté de protéger le plus grand massif forestier français, comme la présence en son sein de sites remarquables justifient le développement de mesures de protection. Depuis quelques années la problématique de la protection de la forêt landaise révèle toutefois un glissement de la défense de paysages exceptionnels vers celle d'un patrimoine « ordinaire ». En terme de représentations, on constate que dans le cas de ce massif, l'opposition naturel / artificiel, beau / laid n'est pas forcément opératoire, la forêt artificielle pouvant être porteuse d'esthétique et de naturalité.

A l'heure actuelle les dégâts consécutifs à la tempête Klaus marquent encore fortement les paysages. La crise qu'elle a générée remet en cause un certain nombre de certitudes et pose de nombreuses questions sur l'avenir du massif. La première porte sur la capacité et l'envie des propriétaires de reconstituer les paysages forestiers dans un contexte économique incertain. D'autant que de nombreux opérateurs profitent de la désorganisation de la filière bois pour accroître la pression foncière et leur faire miroiter de substantiels profits. Se pose ensuite la question du modèle d'exploitation forestière à privilégier, avec deux options envisageables : celle d'une intensification plus grande encore et d'une artificialisation accrue avec, par exemple, des taillis à très courte révolution visant à exploiter les arbres le plus rapidement possible; ou au contraire, l'évolution vers un modèle plus extensif, nécessitant des investissements initiaux moindres, faisant davantage de place à la diversité forestière.

Bibliographie

ARNOURLD P. (1991) : "Forêts, nouvelles forêts et vieilles forêts", in *La Forêt*, Actes du 113e Congrès des Sociétés savantes, Strasbourg, 5-9 avril 1988, Andrée Corvol (Dir.), Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 13-30.

ARNOULD, P., MARTY, P., SIMON, L. (2002) : "Deux siècles d'aménagement forestier: trois situations aux marges méridionales de la France", *ERIA, Revista cuatrimestral de Geographia*, n°58, p. 251-267.

BOUTEFEU B. (2007) : *La forêt comme un théâtre ou les conditions d'une mise en scène réussie*, thèse de doctorat en géographie, dir. Arnould, ENS LLSH - ONF, Laboratoire Environnement, Ville, Société UMR 5600, 519 p.

DEREIX C. (1997) : "La forêt pour le forestier", in *La forêt, perceptions et représentations*, A. Corvol, P. Arnould, M. Hotyat (Dir.), l'Harmattan, p. 16-19.

EIZNER N. (1995) : "La forêt, archétype de la nature", in *La forêt, les savoirs et le citoyen*, éd. ANCR, p. 17-19.

SARGOS J. (2004) : *Histoire de la forêt landaise : du désert à l'âge d'or*, Bordeaux, Horizons Chimériques, 3e édition, 560 p.

THIVEAUD J-M. (dir.) (1992), *La Compagnie des Landes - deux siècles d'aménagement d'une région*, Paris, éditions P.A.U., 1992, 256 p.

YELLES N. (1997) : "Visite guidée d'une forêt d'images : les Landes et le tourisme au XIXe siècle », in *La forêt, perceptions et représentations*, A. Corvol, P. Arnould, M. Hotyat (Dir.), l'Harmattan, p.173-180.